



**Invitation presse**

**Accréditation obligatoire**

## **Conférence de presse : Anne Hidalgo célèbre les 10 ans de l'Accord de Paris**

Jeudi 10 avril 2025 à 16h15 – Hôtel de Ville

**A l'occasion des 10 ans de l'Accord de Paris, Anne Hidalgo, Maire de Paris, organise une conférence de presse, jeudi 10 avril, à l'Hôtel de Ville. Aux côtés de l'ancien vice-président du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec), Jean Jouzel, et de Laurence Tubiana, négociatrice pour la France de l'Accord de Paris, la Maire de Paris évoquera les temps forts prévus tout au long de l'année par la Ville de Paris et à l'échelle internationale. L'occasion également de rappeler le rôle crucial des villes face à l'urgence climatique comme le démontre les politiques menées depuis 10 ans pour faire de Paris une ville pionnière, plus verte, plus solidaire, plus durable et vivable.**

En 2015, la 21<sup>ème</sup> conférence des Nations unies sur les changements climatiques avait réuni 195 pays pour adopter l'Accord de Paris, accord international visant à lutter contre les dérèglements climatiques. Dix ans plus tard, alors que les Etats-Unis annoncent se désengager de l'accord, la lutte contre le dérèglement climatique est plus que jamais d'actualité. A quelques mois de la prochaine COP, celle de l'espoir, qui se tiendra à Belém, la Maire de Paris entend faire de 2025 une année dédiée au Climat.

Les 10 ans de l'Accord de Paris sont aussi l'occasion pour la Maire de Paris de réaffirmer le combat des villes et l'importance des actions mises en place au niveau local.

Depuis 2014, la lutte contre le dérèglement climatique se décline dans l'ensemble des politiques publiques. Anne Hidalgo et son équipe municipale ont engagé une transformation de Paris en réduisant notamment la place de la voiture, dont le trafic a baissé de plus de 40% en 10 ans, tout comme la pollution de l'air. Cette révolution des mobilités a permis le développement massif du vélo. Depuis 2020, 155 000 arbres ont été plantés sur le territoire parisien, le périphérique, désormais à

50 km/h, propose une voie dédiée au covoiturage aux transports en communs et aux taxis, le cœur de Paris est libéré du trafic de transit avec à la mise en place d'une zone à trafic limité. Dès l'été 2025, et grâce aux Jeux Olympiques et Paralympiques, les Parisiennes et les Parisiens pourront se baigner dans la Seine. Des actions concrètes pour améliorer la qualité de vie des Parisiennes et des Parisiens.

**Personnalités présentes :**

**Anne Hidalgo**, Maire de Paris

**Patrick Bloche**, Premier adjoint à la Maire de Paris en charge de l'éducation, de la petite enfance, des familles, des nouveaux apprentissages, du Conseil de Paris, des relations avec les arrondissements et de la transformation des politiques publiques

**Dan Lert**, adjoint à la Maire de Paris en charge de la transition écologique, du plan climat, de l'eau et de l'énergie

**Laurence Tubiana**, négociatrice pour la France de l'Accord de Paris

**Jean Jouzel**, climatologue, ancien vice-président du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

**Horaires et accès :**

Jeudi 10 avril à 16h15

Hôtel de Ville

**Contact presse :** Service de presse Ville de Paris – 01 42 76 49 61 – [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr)